

COUR D'APPEL DE L'ONTARIO

DATE: 20151006
DOSSIER: C58883

La juge Pardu (en chambre)

ENTRE

Agnès Whitfield

Demanderesse (Intimée)

et

Bryan Whitfield

Défendeur (Appelant)

Matthew Gourlay, pour l'appelant

Agnès Whitfield, en personne

Date de l'audience par conférence téléphonique : le 2 octobre 2015

INSCRIPTION

[1] La division des services aux tribunaux vient de corriger la transcription du témoignage du 19 novembre au 22 novembre 2012. Il est évident qu'il y avait beaucoup d'erreurs dans la première version. Mme Whitfield maintient qu'il y a aussi beaucoup d'erreurs dans le reste de la transcription des 15 autres jours du témoignage. Une transcription correcte est nécessaire pour l'audience d'appel qui aura lieu le 6 janvier 2016.

[2] Mme Whitfield va demander au ministère du Procureur général une transcription corrigée du reste du témoignage dont elle a vraiment besoin pour l'appel. Selon elle, il faut une transcription corrigée des témoignages suivants :

- 27 novembre 2012 (Dr Maddocks et Agnès Whitfield)
- 28 novembre 2012 (Nathalie Provençal, Doreen McConkey, Agnès Whitfield)
- 29 novembre 2012 (Tanya Kyrlyiuk, Maridene Johnston, Agnès Whitfield)
- 26 novembre 2012 (Dr Sarah Maddocks, Johanne Bergeron et Dre Delphine Collin-Vézina)
- 23 novembre 2012 (Dr Sarah Maddocks)
- 30 novembre 2012 (Joan Dobson)
- 23 mai 2013 (Bryan Whitfield)
- 24 mai 2013 (Dr Hoffman)
- 13 novembre 2013 (*voir dire* Dr Hoffman)
- 14 novembre 2013 (Dr Hoffman)
- 18 novembre 2013 (Dr Hoffman)
- 19 novembre 2013 (Dr Hoffman)

[3] Il faut que cinq copies soit remises au plus tard le 1^{er} décembre 2015, pour que l'appel puisse être entendu. Le procureur général n'a envoyé qu'une seule copie de la transcription déjà corrigée à la cour et il en faut deux autres.

[4] J'accueille la demande de Mme Whitfield pour 30 minutes en plus pour ses plaidoiries à l'oral, soit deux heures au total.

[5] Une autre conférence téléphonique aura lieu le 3 décembre 2015, à 9 h 30.

R. P. J. - c. a. ,